



2011

première année de la DEAL
au service du développement durable de La Réunion



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

SOMMAIRE

EDITO

5

MANAGEMENT ET VIE INTERNE
Consolider son organisation

6

EAU ET BIODIVERSITÉ
Préserver les espaces protégés
et les espèces emblématiques de l'île
Améliorer et préserver la qualité des eaux

8

DÉVELOPPEMENT DURABLE
Valoriser les connaissances et promouvoir
le développement durable

10

AMÉNAGEMENT, ÉNERGIE & CLIMAT
Contribuer à l'aménagement et au développement économique
de l'île en intégrant les objectifs de développement durable

12

PORTS ET AÉROPORTS
Accompagner le développement des échanges

14

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
Renforcer la prévention des risques naturels

16

18

PRÉVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS
Maîtriser les risques technologiques

20

HABITAT, LOGEMENT SOCIAL
Favoriser le logement social et faciliter l'aménagement durable

22

ANTENNES
Être présent sur tout le territoire de La Réunion

24

PILOTAGE ET COORDINATION
Piloter, coordonner, contribuer

26

EVÉNEMENTS ET COMMUNICATION
Faire connaître son action

28

ORGANIGRAMME

30

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉUNION
EN QUELQUES CLICS

La DEAL Réunion vient de fêter sa première année d'existence et un retour sur ces premiers mois d'existence permet d'apprécier tout le chemin parcouru depuis la préfiguration de ce nouveau service engagée en 2010.

Il est utile de rappeler que la finalité du rapprochement des anciennes directions à l'origine de la DEAL - à savoir la DDE, la DIREN, la DRIRE et une petite partie de la DAAF - intervenu le 1^{er} janvier 2011, est de développer une approche intégrée des questions d'aménagement et d'équipement des territoires, de préservation des milieux naturels et des paysages, et de prévention des risques naturels ou technologiques au bénéfice du développement durable de l'île de La Réunion.

Si les bénéfices attendus par la création de la DEAL ont rapidement été reconnus, le rapprochement des cultures héritées des directions historiques constitue un vrai défi. Les valeurs et les approches des équipes étaient en effet différentes et il y avait donc un enjeu très fort à partager celles-ci afin de répondre au mieux aux nombreux enjeux et attentes de La Réunion en matière de développement durable.

Après un an d'existence seulement, et grâce à l'implication de ses 370 agents, force est de constater que la greffe a pris : la DEAL s'est installée dans le paysage institutionnel réunionnais. Je pense pouvoir affirmer qu'elle est appréciée par ses partenaires et ses publics et reconnue comme un interlocuteur compétent sur les différents champs du développement durable. Ce constat m'est d'autant plus aisé à établir que les mérites en reviennent à mon prédécesseur Bertrand Galtier et aux agents de la DEAL à qui je veux rendre un hommage pour tout le travail de préfiguration et de création mené depuis 2010.

Il y a nécessité maintenant de consolider notre organisation en tirant les enseignements de ces premiers mois et en inscrivant notre action dans le temps afin d'accompagner tous nos interlocuteurs en faveur du développement durable de la société réunionnaise.

C'est le challenge que les équipes de la DEAL et moi-même nous efforcerons de relever pour les années à venir en travaillant sur la pertinence, l'efficacité et la pédagogie de nos actions d'animation, d'accompagnement, mais aussi de contrôle.

En attendant, je vous invite à plonger dans ces quelques pages où nous avons souhaité vous présenter un panorama aussi complet et illustré que possible de l'action conduite en 2011, par les agents de la DEAL.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Daniel Favre,
directeur





CONSOLIDER SON ORGANISATION

La mise en place de la DEAL a constitué une mutation importante pour l'ensemble des agents dans la mesure où elle a résulté d'une fusion de plusieurs directions, à savoir DDE, DIREN, DRIRE et une partie de la DAF. Cela a donc impliqué de renforcer les compétences existantes, de définir les nouvelles compétences devenues nécessaires tout en donnant aux agents les moyens de s'adapter aux évolutions : ce fut le défi interne des premiers mois d'existence de la DEAL.

GÉRER UNE NOUVELLE ORGANISATION

La DEAL a été officiellement constituée le 1^{er} janvier 2011 et le reste de l'année fut consacré à la consolidation de cette jeune direction. Composée au départ de 370 agents issus de 4 administrations différentes, et appartenant à plus de 28 corps différents, le Secrétariat Général de la DEAL a concentré ses efforts pour faire vivre cette nouvelle entité. Un investissement important a donc été fourni pour accompagner les réformes organisationnelles en cours, développer la démarche d'amélioration des compétences, professionnaliser et valoriser les métiers supports, le tout en veillant à une gestion rigoureuse des moyens financiers et humains.



S'OUVRIR AUX NOUVEAUX MÉTIERS

Une convention a été passée entre la DEAL et le centre national de la fonction publique territoriale de Saint-Denis (CNFPT) pour bénéficier des formations préparation aux concours et formations métiers (application droit des sols, habilitation électrique). L'avenant pour la finalisation de cette convention dans les champs de compétences de la DEAL, pour les autres services de l'État, est en cours de signature.

DEVENIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT ÉCO-RESPONSABLE

C'est une des priorités internes de la DEAL : favoriser l'éco-responsabilité dans les actions quotidiennes des agents de la DEAL en interne, comme en externe. Cela s'est traduit par un certain nombre d'actions visant à réduire les factures énergétiques et autres consommations « énergivores » (panneaux de suivi de consommation d'énergie électrique à l'entrée du site de Saint-Denis, développement de la flotte de vélos à assistances électriques pour les trajets entre les services de Saint-Denis). Le lancement d'un plan de déplacement de l'administration et d'un plan d'administration exemplaire de la DEAL constituèrent également des engagements forts en faveur de cette sensibilisation à l'éco-responsabilité.

SENSIBILISER AU HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE

La cellule de prévention et d'action sociale et le correspondant handicap au sein de la DEAL ont effectué un important travail de sensibilisation à la situation et à la reconnaissance des travailleurs handicapés dans la fonction publique. Cette action a abouti à une journée de sensibilisation au sein des services de l'État dans le cadre de la journée nationale du handicap mobilisant de nombreux acteurs.



VIE SOCIALE

Le partage d'une culture commune et la connaissance réciproque entre agents se sont faites par le biais d'un certain nombre d'actions organisées conjointement avec les instances sociales et associatives de la DEAL (CLAS, ASCE).



PRÉSERVER LES ESPACES PROTÉGÉS ET LES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DE L'ÎLE

Les événements les plus notables de ces dernières années en matière de conservation de la biodiversité sont les créations à La Réunion de trois aires protégées : le Parc National (2007), la Réserve Naturelle Nationale Marine (2007) et la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de S-Paul (2008). Ainsi, dans l'objectif de préserver ces espaces remarquables, le service a accompagné l'élaboration et la mise en œuvre de la charte du parc national et des plans de gestion des deux réserves nationales.

L'année 2011 a été marquée par la mise en place des actions du Grenelle en faveur des espèces menacées d'extinction : des plans d'actions ont été initiés pour 5 plantes endémiques et uniques au Monde, pour le Gecko vert de Manapany, le Pétrel noir de Bourbon, la loche et l'anguille du Mozambique, deux poissons peuplant nos rivières.

La DEAL a poursuivi son rôle d'information et de régulation pour l'utilisation des espèces sauvages : 5 dérogations « espèces protégées » instruites et 534 demandes de CITES instruites par le service.

La lutte contre les espèces invasives, cause première de perte de biodiversité en milieux insulaires, est également une priorité d'action. En 2011, un réseau de

veille et de suivi des nouvelles invasions a été mis en place, des outils de communication auprès du grand public, des scolaires et des professionnels. Des actions de protection des populations d'espèces indigènes contre les chats ou les rats ont également été conduites, des actions de lutte contre les plantes envahissantes afin de restaurer les habitats indigènes et permettre la reconstitution de certains habitats.

L'amélioration de la connaissance naturaliste est toujours nécessaire et a été marquée en 2011 par la rédaction de l'atlas de la flore réunionnaise, l'atlas du Gecko vert des Hauts et surtout l'amélioration des ZNIEFF, les zones naturelles d'importance à prendre en compte dans l'aménagement du territoire.

La poursuite des efforts pour structurer et compléter l'accès aux données et à l'information environnementale est un prérequis pour mener à bien bon nombre de ces actions.

Ces principaux chantiers visent à mettre en adéquation le caractère exceptionnel de la biodiversité réunionnaise et le niveau de sa connaissance et de sa protection.

Avec 40% de son territoire inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, dont une partie classée en parc national, tout doit être fait pour préserver la richesse de sa biodiversité et de ses paysages.

L'actualité de 2011 a également fortement marqué l'activité du service Eau et Biodiversité de la DEAL :

- Avec 5 attaques de requin dont 2 mortelles en 2011, des études scientifiques liées au risque requin ont été initiées, basées sur des opérations de marquages pour mieux comprendre le comportement des squales. 24 requins ont ainsi été marqués.
- L'incendie qui a sévi dans le parc national durant 1 mois à partir du 25 octobre 2011 aura réduit en cendres plus de 2800 hectares dans le secteur du Maïdo, atteignant un des réservoirs de biodiversité terrestre les plus importants de l'archipel des Mascareignes. Aux côtés d'une mission d'expertise ministérielle, des agents du Parc National et de l'ONF, le service a contribué à la proposition des mesures de restauration à mettre en œuvre.
- Enfin, la 26^{ème} assemblée générale de l'ICRI (Initiative Internationale pour la préservation des Récifs Coralliens) s'est tenue à Saint-Denis du 12 au 16 décembre 2011, organisée par la DEAL, en présence de 70 représentants de pays comportant des récifs coralliens et notamment de certains ministres de l'océan Indien.

Les enjeux de l'eau sont lourds à La Réunion et l'amélioration et la préservation de la qualité des eaux passent par un approfondissement de la connaissance dans le domaine de l'eau.

En 2011, au titre de l'instruction des dossiers « Police de l'eau », 87 dossiers ont été instruits et 83 autorisations d'occupation temporaire du domaine public fluvial (antenne + SEB) ; 68 procédures ont abouti dans l'année, 27 autorisations et 39 déclarations.

Parmi les grands dossiers phares traités en 2011, il est important de considérer la mise aux normes des stations d'épuration avec la réglementation européenne. Sur les 18 stations d'épuration nécessaires pour notre île, 6 sont considérées conformes en 2011 (toutes devraient l'être à l'horizon 2014) :

- 6 nouvelles stations étaient en cours de construction en 2011, générant une activité importante pour le BTP,
- 2 stations ont été mises en service en 2011,
- des campagnes de recherche de substances toxiques ont été initiées au niveau de certains rejets de stations d'épuration et d'industries.

AMÉLIORER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX

A ce stade, les fonds européens 2007-2013 et leurs contreparties nationales ont permis de mobiliser près de 170 millions d'euros de subventions pour la construction de ces stations et des réseaux d'assainissement.

La création et la mise aux normes des stations d'épuration va conduire à augmenter la production des boues. Des actions administratives ont été engagées en 2011, pour rappeler aux collectivités leurs obligations et les inciter à mettre en place les filières d'élimination et de valorisation de leurs boues d'épuration.

Pour préserver la continuité écologique de nos ravines, un des rôles du service est également d'assurer l'entretien des ravines. Plus de 300 000 euros y ont contribué en 2011.

L'amélioration de la connaissance dans le domaine de l'eau a été notamment marquée en 2011 par :

- un travail d'inventaire des pressions sur certains captages d'eau potable dont la qualité se dégrade et sur lesquels des programmes d'actions seront élaborés pour enrayer les pollutions croissantes qui les affectent,

• un inventaire des obstacles présents sur les cours d'eau. Il est en effet primordial d'assurer une connexion des ravines avec la mer, car les poissons et crustacés présents naturellement dans nos cours d'eau ont besoin, à un moment de leur vie, de rejoindre l'océan pour accomplir leur cycle de vie. 245 obstacles ont ainsi été identifiés et certains pourront être aménagés dans le sens d'une amélioration de leur franchissabilité avec les espèces peuplant nos ravines.

Ces principaux chantiers visent à permettre à La Réunion d'atteindre le bon état de toutes ses eaux en 2015 (eaux douces, côtières et souterraines), en conformité avec les réglementations européennes en la matière (directive cadre sur l'eau).

Le Comité de Bassin, sorte de parlement de l'eau réunionnais, dont le secrétariat est assuré par le service Eau et Biodiversité de la DEAL, a été tenu informé au fil de l'eau de ces avancées en deux instances plénières. Son site Internet www.comitedebassin-reunion.fr a été réactualisé en 2011 et permet de communiquer sur les grands enjeux de l'eau à La Réunion.

VALORISER LES CONNAISSANCES ET PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Réunion est un département dynamique en matière d'initiatives et porte ainsi le plus grand nombre de projets inscrits dans le cadre de la Semaine du Développement Durable. Ces excellents résultats s'expliquent notamment par le travail actif de l'unité « Grenelle développement durable » de la DEAL qui tout au long de l'année 2011 s'est attachée à structurer et animer ce réseau d'acteurs. Le site Internet www.sdd.re a permis une meilleure reconnaissance des acteurs locaux par une plus grande exposition.

Cette unité pilote également l'initiative prise par la Région Réunion de développer les métiers de la croissance verte sur son territoire, soutenue financièrement par l'État au travers d'une convention d'expérimentation et du financement d'études.

La DEAL encourage les communes à se lancer dans une dynamique d'agenda 21, en proposant des formations et un appui (financier et méthodologique) à la mise en œuvre de cette démarche. Ainsi, un séminaire et une formation sur ce thème ont été organisés en 2011. La commune de Saint-Paul s'est lancée dans cette démarche, suivant ainsi la commune de Sainte-Suzanne.

La DEAL a conforté mois après mois son rôle d'ensemblier des piliers du développement durable. Elle a mis à profit sa première année d'existence pour développer une capacité interne d'analyse stratégique et de prospective fondée sur la connaissance du territoire et assurer la promotion du développement durable auprès de tous les acteurs de l'île.

En 2011, la DEAL a contribué à former largement sur le thème du développement durable : formation de ses partenaires avec des formations pour le compte de la préfecture sur le plan d'action État exemplaire, sur le bilan carbone ou sur le plan de déplacement administration ; sensibilisation du grand public par des interventions au sein de deux licences professionnelles à l'université. Enfin, en matière d'éco-responsabilité, la DEAL s'est dotée en 2011 d'un PDA (Plan Déplacement Administrations) et d'un PAE (Plan d'Administration Exemplaire) et a bénéficié comme en 2011 des crédits du Fonds incitatif. Ce dernier a permis de financer quelques équipements améliorant le caractère durable du fonctionnement de la DEAL (scooter électrique, compacteur, réflecteurs solaires pour les fenêtres...).

MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

La DEAL a concentré ses efforts pendant sa première année d'exercice à stabiliser et expliciter les modalités et procédures retenues pour élaborer les avis de l'autorité environnementale (AE), de manière à conforter leur indépendance.

Elle a ainsi assuré la production en 2011 de 30 avis d'autorité environnementale pour différents projets (infrastructures linéaires, installations industrielles, carrières, ZAC, aménagements agricoles, énergies renouvelables). Elle a apporté sa contribution à 3 avis d'AE nationaux (dépôt de munitions Plaine des Cafres, travaux Port Ouest et Nouvelle Route du Littoral) et produit les avis d'AE sur le rapport environnemental du SAGE Ouest et sur celui du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Paul.

La volonté de diffuser l'expertise en matière d'évaluation environnementale s'est concrétisée par la réalisation de plaquettes d'information et de 2 demi-journées de formation, à l'attention des acteurs impliqués dans le processus (bureaux d'études, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, collectivités locales). Elle s'est également traduite par une formation de 3 jours pour les services de l'État visant à améliorer la prise en compte de l'environnement dans les projets et l'instruction des études d'impact.

GESTION DES MESURES DU FEDER

La maquette financière régionale pour le FEDER 2007/2013 comporte au total 70 mesures opérationnelles, regroupées sous 4 axes stratégiques, et portant sur un montant total de plus 1 014 millions d'euros. Depuis le début 2011, 26 mesures FEDER sont instruites par l'unité Europe de la DEAL : elles portent sur un montant total de 476 millions d'euros soit près de 50% de l'enveloppe FEDER.

Certaines mesures sont en fin de programmation. Les dépenses associées seront pour certaines entièrement certifiées en 2012 (mesures de construction et de réhabilitation de lycées, collèges, structures de formation professionnelles, par exemple). Pour d'autres mesures, les programmations reposent sur des situations variables :

- gros projets qui ne sont pas encore déposés pour la partie travaux (comme la route du littoral, l'aéroport, ou le Port Ouest...),
- multitude de petits projets concentrés sur la fin de période de programmation (comme le Transéco-express),
- ensemble de projets peu définis, qui nécessitent un arbitrage pour les hiérarchiser (mise en œuvre du Plan d'Élimination des Déchets Ménagers PEDMA).

L'appréhension du risque de ne pas réaliser les financements prévus, et donc d'occasionner des retours de crédits importants, sera d'autant plus fine que la fin de la programmation approchera. Outre la garantie de la qualité de l'instruction des dossiers, l'unité Europe du Service Connaissance Évaluation Développement Durable de la DEAL (SCED) constitue un élément majeur de la contribution de la DEAL à la bonne utilisation de ces fonds financiers.

CONDUITE ET VALORISATION D'ÉTUDES, MISE À DISPOSITION DES DONNÉES

Un diagnostic du patrimoine commun de données et son partage en interne a été entrepris en 2011 par le Service Connaissance Évaluation Durables de la DEAL avec le double objectif d'améliorer la qualité des données et de permettre leur mutualisation.

Des formations ont été organisées pour permettre une meilleure utilisation des données géomatiques, grâce au logiciel Q-GIS.

Ce service a largement contribué à la conception et la mise en œuvre d'une plateforme géomatique régionale permettant de mutualiser toutes les informations géographiques des diverses administrations, instituts et collectivités publiques. Il assure le lien et parfois l'alimentation de certains systèmes d'informations spécifiques (Sextant OI, Sinp, Sieau). Il produit également les statistiques sur le logement social et la construction neuve ainsi que les index régionaux du BTP.

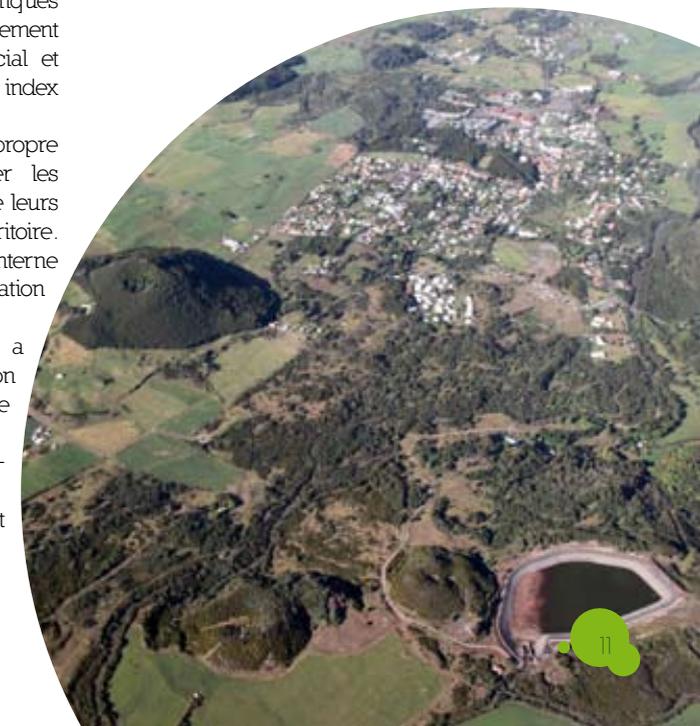
Par ailleurs, le SCED a mené en propre des études permettant d'alimenter les réflexions des acteurs étatiques et de leurs partenaires sur l'aménagement du territoire. Elles ont été valorisées aussi bien en interne qu'en externe pour en faciliter l'utilisation ultérieure :

- l'étude « Densification urbaine » a été présentée aux élus de la Région (CADDÉD) et a fait l'objet d'une journée de formation,
- l'actualisation du Profil Environnemental Régional été lancée,
- une étude sur le mitage urbain est en cours de réalisation.

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE L'AGORAH

L'Agorah (agence d'urbanisme de La Réunion) est une association financée par trois principaux partenaires publics (État, Région, Département) : elle vise à alimenter les réflexions en matière d'aménagement du territoire en lien avec la ville. Un audit lancé en 2010 à la demande du Préfet auprès de la FNAU et du MEDDTL - et sur l'initiative de la DEAL - afin d'améliorer son fonctionnement a été mené au cours de l'année 2011. Les recommandations qui en ont découlé permettront de réorienter les missions de l'agence en 2012.

Outre ce volet institutionnel, la DEAL s'est investie activement dans les différents groupes de travail de l'Agence relatifs à l'aménagement : tâche urbaine, données cadastre, club géomatique, etc...



CONTRIBUER À L'AMÉNAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ÎLE EN INTÉGRANT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

S'assurer que les projets structurants de l'île (urbanistiques, routiers,...) s'inscrivent dans une démarche de développement durable et favoriser le développement des énergies renouvelables.

s'assurant l'instruction des projets d'aménagements routiers, zone d'aménagement concerté ou opérations de résorption de l'habitat insalubre. Plus de 30 projets ont été instruits par le Service Aménagement durable Energie Climat de la DEAL en 2011, dont l'emblématique opération Nouvelle Route du Littoral présentant un budget de 1,6 milliards d'euros. Par ailleurs, ce service a assuré l'instruction pour le compte de la commission d'aménagement commercial, des projets d'implantation de 6 grandes surfaces commerciales ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la loi bruit de 1992 et de la directive bruit de 2002 avec l'établissement de cartes de bruit stratégiques pour les voies de plus de 16 000 véhicules par jour et agglomérations de plus de 250 000 habitants.

Concernant l'action de la DEAL sur le littoral, le SADEC, en charge de la gestion du domaine public maritime (DPM), a assuré un important travail d'harmonisation et de régularisation de l'occupation du DPM. Cette action s'est traduite par l'instruction et la délivrance de 58 autorisations d'occupation temporaire

(AOT), ainsi que des relations suivies avec la commune de Saint-Paul et devant conduire à une meilleure gestion du littoral de l'ouest. Enfin, l'harmonisation des pratiques des différents instructeurs, la tenue de 3 « clubs métier DPM » et le travail conjoint mené avec France Domaine, ont permis de garantir une instruction rapide, objective et prenant en compte les enjeux liés au littoral, des demandes d'autorisation d'occupation temporaire.



Dans le cadre de son rôle d'animation de la politique des déplacements, la DEAL a participé activement aux réflexions portant sur l'organisation de la gouvernance des déplacements et a lancé deux études relatives au potentiel de développement des transports par câbles en zone urbaine et périurbaine.

La première concerne l'identification des zones adaptées à ce type de transport à La Réunion.

La seconde, lancée conjointement avec la CINOR, est relative à la pertinence de ce type de desserte sur le secteur de « La Montagne ».

La DEAL participe également au comité de pilotage du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports de compétence régionale dont l'élaboration a démarré mi-2011.

Enfin, en aval de son action sur l'aménagement et la planification, la DEAL veille au respect des réglementations d'urbanisme, notamment grâce à

son action sur le contentieux pénal. Ainsi, en 2011, c'est près de 40 condamnations à la remise en état des lieux qui ont été prononcées à l'encontre de constructions illégales. Grâce à un suivi déterminé de l'exécution des décisions de justice, près de 50% des constructions illégales ont fait l'objet d'une démolition spontanée et 3 procédures de démolition d'office ont été suivies en 2011.

L'unité Droit des Sols au sein du SADEC a par ailleurs instruit 75 actes d'urbanisme relevant d'une instruction État et procédé à 16 000 instructions de taxes d'urbanisme correspondant à une recette de 36.9 M€.

Concernant le contrôle des dispositifs publicitaires, 58 déclarations préalables à l'installation de dispositifs publicitaires ont fait l'objet d'un contrôle a priori et 77 dispositifs publicitaires en infraction ont été instruits dont 60 qui ont fait l'objet d'une régularisation.



AMÉNAGEMENT

La DEAL veille à la prise en compte des enjeux du développement durable dans les documents d'urbanisme. Le SADEC (Service Aménagement Durable Energie Climat) est en charge de cette mission au sein de la DEAL.

L'échéance de l'entrée en vigueur du volet urbanisme de Loi Grenelle 2 fixée au 30 juin 2012 et l'obligation de mise en compatibilité de tous les documents d'urbanisme d'ici un délai de 3 ans suivant l'approbation du Schéma d'Aménagement Régional du 22 novembre 2011 a engendré de nombreuses révisions de SCOT et PLU.

D'autre part, la DEAL a contribué au développement durable du territoire en

ENERGIE CLIMAT

La DEAL assure le portage des politiques publiques en matière d'énergie et de climat.

Cette mission s'est traduite par le suivi et l'instruction des projets EDF avec notamment la finalisation de la liaison sous-marine nord ouest et la préparation du projet de liaison électrique ouest (LEO). Dans ce même cadre, la DEAL a assuré la promotion et le suivi des projets « énergie renouvelable » ainsi, c'est 43 Mégawatts supplémentaires de panneaux photovoltaïques qui ont été raccordés au réseau, permettant de doubler la production électrique issue du solaire. La DEAL a également assuré l'instruction de

6 projets éoliens avec stockage d'énergie dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la CRE, et participé aux instructions des projets de production d'énergie marine comme SEAWATT, CETO et le SWAC. Enfin, la DEAL a commencé pour le compte de l'État la co-élaboration du SRCAE avec la Région à travers un état des lieux des connaissances, des ateliers thématiques, une phase de sensibilisation auprès des publics scolaires et des ateliers de participation citoyenne.



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES

L'ensemble des échanges internationaux et inter-régionaux de La Réunion se font au travers des équipements structurants que sont les Ports Est et Ouest, et les aéroports de Roland Garros et de Pierrefonds. Ports et aéroports constituent les plates-formes logistiques vitales et incontournables pour l'économie réunionnaise. C'est donc au développement de ces installations portuaires et aéroportuaires et à leur gestion que contribue, sous différentes formes, le Service des Ports et Bases Aériennes de la DEAL.

L'ENTRETIEN ET LES DRAGAGES

Les principales missions portuaires et aéroportuaires de la DEAL consistent à assurer la direction de Port-Réunion, port d'intérêt national, à contrôler la concession portuaire et à gérer les missions régaliennes sur la plate-forme aéroportuaire.

L'entretien des quais et appontements s'est traduit en 2011 par la conclusion de 32 marchés de travaux ou de services. Au niveau du contrôle des profondeurs et de l'entretien des chenaux d'accès, ce sont plus de 80 000 m³ qui ont été dragués dans le chenal d'accès au port Ouest et 2 500 m³ dans la darse de commerce du port Est avec les moyens propres de la subdivision Entretien - Dragages.

LES MISSIONS RELEVANT DE LA CAPITAINERIE

La capitainerie de Port Réunion assume un certain nombre de missions, comme la régulation du trafic maritime et le placement des navires 24/24 (640 escales de navires de commerce en 2011), la police du Port (15 PV de constat d'avarie ou de grande voirie ont été dressés), le respect des mesures de la réglementation matières dangereuses (263 déclarations de marchandises dangereuses instruites) et l'animation des comités locaux de sûreté portuaire. Enfin, la capitainerie a veillé à la transcription dans les règlements particuliers d'exploitation ou de police des obligations du code ISPS.

LES ÉTUDES PORTUAIRES ET LES TRAVAUX MARITIMES

La DEAL a mené en 2011 différents études prospectives : le schéma directeur portuaire 2015-2040 qui identifie les futurs scenarii d'aménagement de Port-Réunion a été adopté en milieu d'année et a poursuivi les différentes études techniques, environnementales et économiques d'extension et approfondissement des quais du terminal conteneur.

L'EXPLOITATION PORTUAIRE

La DEAL a la responsabilité de produire les statistiques portuaires mensuellement, trimestriellement et annuellement (plus de 1000 manifestes traités/an), de gérer le domaine public portuaire concédé ou non (5 conventions et 25 actes de gestion domaniale du concessionnaire contrôlés), et enfin de participer aux missions de contrôle et de suivi des comptes et budget de la concession portuaire.



L'ACTIVITÉ BASES AÉRIENNES

La DEAL par l'intermédiaire de la subdivision bases aériennes a apporté son concours à la DSAC-OI dans la gestion du domaine aéronautique. Elle a veillé à prendre en compte les contraintes et servitudes aéronautiques et radioélectriques dans les différents documents d'urbanisme : plan des servitudes aéronautiques, plan d'exposition au bruit... Enfin, elle a assuré les conduites d'opération des aérogares de Roland Garros et de Pierrefonds.

LES FAITS MARQUANTS DE 2011

Dans le domaine portuaire

Léger tassement du trafic portuaire mais situation financière de la concession portuaire saine

Avec 4,15 millions de tonnes (Mt), le trafic de l'année 2011 accuse une baisse de 2% par rapport à 2010. Ce fléchissement est particulièrement marqué sur l'export de sucre. Les matériaux de construction en vrac : ciment, clinker et gypse reculent de 9%. Les vracs alimentaires : maïs, blé, riz régressent de 12%. Mais la tendance s'inverse pour les hydrocarbures et le charbon qui ont continué à progresser respectivement de 6 et 9%.

Le trafic conteneurisé avec 1,86 Mt pour 224 000 EVP (Equivalent Vingt Pieds) maintentionnés en 2011 contre 1,90 Mt pour 219 000 EVP reste stable.

L'importation des véhicules enregistre une légère reprise avec 26 203 unités importées contre 22 586 l'année précédente, encore loin du record historique de 2008 qui était de 33 324 véhicules légers.

Globalement, les comptes 2011 de la concession portuaire s'avèrent en ligne avec les prévisions. L'excédent brut d'exploitation (10,4 M€) demeure aux alentours de sa tendance de long terme à 43% de la valeur ajoutée (24,2 M€). La situation financière à fin 2011 de la concession est saine et elle préserve une marge raisonnable pour le financement des investissements futurs avec un ratio d'endettement à moyen-long terme maîtrisé et proche de 4.

Un renouvellement des équipements et matériels dédiés aux activités de dragage et d'entretien

Le service a pris livraison cette année :

- d'une grue (Sennebogen) multi-usage : dragages ou pose de blocs artificiels,
- d'une vedette hydrographique : Jeanne Barret,
- d'un camion à bras manipulateur.

Ceci lui permettra d'assumer ses missions avec un outillage renouvelé et performant.

Ont également été engagés le carénage du ponton Lislet Geoffroy et de la barge automotrice Marie-Jeanne.

Dans le domaine aéroportuaire

La création de la nouvelle société aéroportuaire

Depuis le 20 juin 2011, la société anonyme Aéroport de La Réunion Roland Garros est opérationnelle. Elle s'est substituée à la CCI de La Réunion comme concessionnaire-exploitant de la plate-forme aéroportuaire. Son capital est réparti entre l'État (60%), la Chambre de Commerce et d'Industrie (25%) et les collectivités (15%). Le service a mis à disposition des autorités son expertise technique, lors de la conduite du changement.

La réorganisation de l'ingénierie aéroportuaire

Le recentrage du réseau du ministère sur l'ingénierie aéroportuaire spécialisée pour le compte de la Défense et de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), avec affectation du personnel au service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA), et la volonté partagée par tous les acteurs institutionnels locaux de conserver au sein des services de l'État un pôle de compétence en ingénierie aéroportuaire, a conduit le ministère à transférer de la DEAL vers la DGAC les moyens humains et matériels de la subdivision des bases aériennes pour constituer au 1^{er} janvier 2012, le pôle océan Indien du SNIA.



RENFORCER LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS



La population réunionnaise exprime de fortes attentes en matière de prévention des risques majeurs, et de protection contre leurs conséquences dans la mesure où l'île est soumise à 7 des 8 aléas naturels majeurs. Protéger contre les risques naturels constitue donc un enjeu fondamental pour la DEAL Réunion.

LES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Portée par une actualité nationale en matière de risques naturels très active suite aux catastrophes de 2010, l'activité du service s'est concentrée en 2011 sur l'achèvement des procédures PPRN sur les communes les plus exposées et sur la production de documents structurants tels que le schéma de prévention des risques naturels et le guide d'élaboration des PPRN à La Réunion.

Au cours de l'année 2011 ce sont 5 nouveaux PPR qui ont été approuvés (S'-Paul, S'-Leu, Plaine-des-Palmistes, S^e-Rose, Cilaos). Le site www.risquesnaturels.re mis en ligne en 2010 a été enrichi en 2011 par l'introduction d'une information préventive sur les risques naturels et notamment des cartes permettant de voir commune par commune les cartes de zonage et les cartes d'aléa. Une rubrique actualités est également mise en place, qui annonce notamment les différentes enquêtes publiques.



CONTRÔLE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

L'activité du service en matière de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques a été confortée et le recensement de l'ensemble des ouvrages a été réalisé en 2011.

LE RISQUE INONDATION

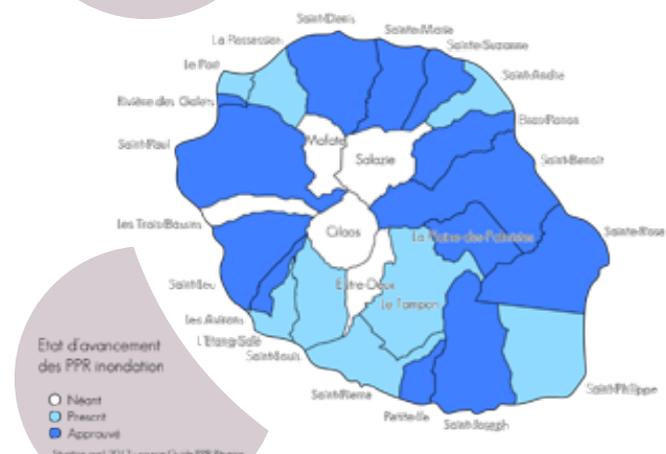
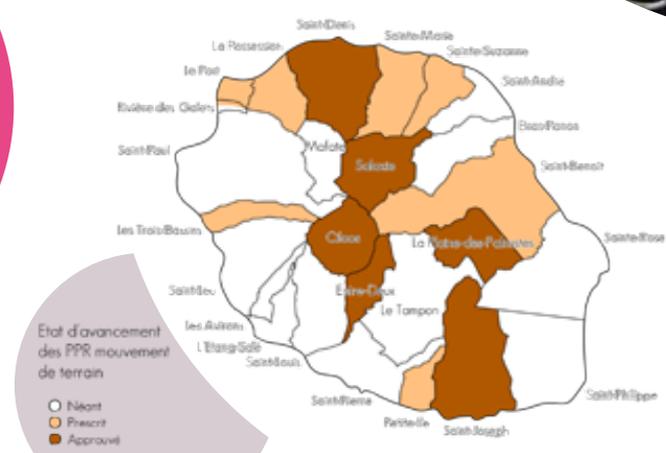
La mise en œuvre au niveau local de la directive inondations a franchi une nouvelle étape par la rédaction de l'évaluation préliminaire du risque inondation à l'échelle de La Réunion. Le plan d'action de prévention des inondations (PAPI) du bassin Ermitage / S'-Gilles a été approuvé en 2011, portant à 4 le nombre de PAPI approuvés à La Réunion.

Le projet de création de la cellule de veille hydrologique s'est poursuivi par la densification du réseau de mesures, l'élaboration d'outils informatiques de traitement des données. Le second radar météorologique dans le sud de l'île a été mis en service en octobre 2011, permettant de disposer des données de pluies à une échelle fine.

Le dossier de la sécurisation du plateau de Grand îlet, pour lequel la DEAL (SPRINR) est en charge d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la commune de Salazie, est entré dans une phase opérationnelle par la réalisation des premiers travaux de lutte contre l'érosion.

LES ASSISES RÉGIONALES DES RISQUES NATURELS

Les premières assises régionales des risques naturels les 27 et 28 octobre 2011 ont réuni plus de deux cents personnes représentatives des services de l'État, des collectivités, de la société civile et des aménageurs. Elles ont contribué à établir les bases d'une vision partagée entre les nécessités de l'aménagement du territoire et l'obligation d'assurer la sécurité des personnes et des biens.





MAÎTRISER LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Pour garantir la sécurité des populations et la protection de l'environnement, il est nécessaire de maîtriser les risques technologiques et sanitaires. En 2011, comme pour les années à venir, la sécurité reste au cœur des préoccupations de la DEAL.

SÉCURISER L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL DE L'ÎLE

179 établissements autorisés sont installés à La Réunion. Les principales filières industrielles (hors industries lourdes) y sont représentées. Les enjeux les plus importants sont concentrés dans les domaines de l'énergie (stockage et production), des carrières et du BTP, de l'agro-alimentaire (dont la filière sucre-rhum), des déchets, des substances (stockage et utilisation) et des entrepôts. Parmi tous ces établissements, 16 sont classés prioritaires et 69 sont à enjeux.

L'instruction en chiffres

- 17 autorisations délivrées en 2011 par la DEAL dont 13 régularisations, ainsi que 2 arrêtés d'autorisation temporaire ; 21 procédures de demande d'autorisation d'exploiter sont en cours fin 2011 ;
- 3 établissements antérieurement déclarés sont reclassés et relèvent dorénavant du régime de l'enregistrement (stations-service) ;
- 51 arrêtés complémentaires proposés.

Les contrôles et le suivi

- 181 inspections réalisées, ayant conduit à 1 mesure d'urgence, 43 mises en demeure, 8 suspensions d'activités, 1 suppression d'installation, 2 consignations de sommes, et à l'établissement de 21 procès-verbaux de délits ; au total, 80 % des établissements relevant du régime de l'autorisation ont été contrôlés en 2011 ;
- 23 plaintes reçues, et 5 incidents ou accidents déclarés.

Pour 2011, on peut signaler les faits marquants suivants pour l'activité de la DEAL relative aux établissements classés.

Sur la réduction des risques accidentels, on peut souligner la réalisation de la phase association (incluant l'enquête publique) pour le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du dépôt d'explosifs de Cap La Houssaye et la prescription du PPRT de la SRPP après clôture de l'étude de dangers, même si un complément est encore nécessaire. En parallèle, est intervenue la clôture de 2 études de dangers sur les établissements Seveso seuil bas.

Sur l'instruction des demandes d'autorisation : mise en procédure entre autres des dossiers d'extension de l'installation

de stockage de déchets non dangereux (ISDND) CIVIS de Rivière Saint-Etienne, des installations incluses dans la station d'épuration du Grand Prado et de l'extension du stockage de carburant de la station de traitement des effluents de la centrale thermique de Bois-Rouge ;

Sur la réduction des risques chroniques

- établissements IPPC : contrôle de la qualité des rejets de la centrale thermique de Port Ouest, réception des études de mise en conformité des centrales bagasse-charbon, et suivi de la construction de la station de traitement des effluents sur la sucrerie de Bois-Rouge ;
- autres établissements à enjeux : mise en service du premier méthaniseur de la distillerie de Rivière du Mat pour viser la réduction d'1/3 de la charge organique rejetée, et de la seconde station de traitement des lixiviats par osmose inverse sur l'ISDND de Sainte-Suzanne ;
- impacts sur le milieu aqueux : engagement de la campagne de recherche des substances dangereuses dans l'eau (RSDE), pour 20 établissements ;
- santé : action coup de poing sur la surveillance des tours aéroréfrigérantes, et prescription de 3 « études odeurs ».

Sur la problématique sites et sols pollués

- accord de financement de 500 k€ pour l'intervention de l'ADEME sur le site orphelin Verdi (traitement de batteries au plomb) en vue de la mise en sécurité de l'établissement avec évacuation des déchets présents ;
- engagement des travaux de déconstruction de l'ancienne sucrerie de Beaufonds comprenant le traitement des déchets amiantés résiduels ;
- engagement de la démarche de réhabilitation des 22 anciennes décharges d'ordures ménagères brutes recensées, avec la proposition pour la moitié d'entre elles d'un arrêté encadrant cette démarche.

Sur la question des déchets

- instruction de 52 notifications de transferts transfrontaliers, et établissement d'une procédure « notifiant » pour aider ceux-ci à l'établissement des dossiers ;
- poursuite du suivi du plan d'élimination des PCB (polychlorobiphényles).

Carrières et matériaux : contribution à l'avis de l'autorité environnementale de la nouvelle route du littoral sur le domaine spécifique de l'approvisionnement en matériaux, estimé à environ 3 ans de consommation de l'île (20 millions de m³).

Inspection des établissements

- réalisation de 11 inspections spécifiques au domaine des substances, certaines conjointement avec le service en charge de la répression des fraudes (DIECCTE) ;
- lutte contre les extractions illégales de matériaux : elle a conduit à l'établissement de 4 procès-verbaux pour extraction illégale de matériaux, l'une d'entre

elles ayant nécessité une expertise spécifique au regard des risques pour les biens et personnes riverains de l'exploitation ;

- en parallèle, 16 inspections ont été diligentées dans le domaine hygiène et sécurité dans les carrières.

La DEAL est intervenue dans des domaines plus larges avec :

- sa contribution à l'achèvement de la procédure d'élaboration du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEMA), approuvé par le Conseil Général le 29 juin 2011, et à l'engagement d'une démarche de recherche de solutions pour la filière déchets verts ;
- son implication dans l'élaboration du PRSE2 (deuxième plan régional santé environnement) ;
- son accompagnement de la révision du programme régional de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA) 2010-2015, réalisée par l'observatoire réunionnais de l'air (ORA), ainsi que la mise à jour du dispositif d'alerte en cas de pollution atmosphérique et suivi des PM10 (micro-particules) ;
- l'élaboration de plusieurs porter à connaissance risques technologiques, notamment celui de la commune du Port, incluant les canalisations de transport ;
- des réunions d'information et concertation sur les 4 établissements concernés par des commissions de suivi et l'information des principaux exploitants quant aux évolutions survenues dans la nomenclature installations classées (notamment filières déchets, carrières et stations service).



CONTRÔLER LES TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Ces missions dévolues à la DEAL consistent à :

- assurer le contrôle des organismes et centres de contrôle de véhicules légers et lourds : en 2011, 18 visites de centre pour les véhicules légers et 8 pour les centres de poids lourds, plus 45 visites de supervision des contrôleurs, ont été réalisées. Il s'agit aussi de vérifier la conformité des véhicules présentés en réception ;
- contrôler la sûreté des équipements sous pression (ESP) et appareils à gaz : visite approfondie de l'agence de l'APAVE sud chargée des contrôles de ces équipements. 9 détenteurs signalés ont fait l'objet de suivi particulier ;
- contrôler la sécurité des canalisations de transport de matières dangereuses avec une action de communication auprès des exploitants de réseaux sur la nouvelle réglementation anti-endommagement des réseaux.



FAVORISER LE LOGEMENT SOCIAL ET FACILITER L'AMÉNAGEMENT DURABLE

UN NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS EN FORTE AUGMENTATION

Les efforts entrepris par l'État et ses partenaires pour développer l'offre de logements sociaux ont permis d'atteindre en 2011 un niveau record de 4 695 logements financés, dont 3 929 logements neufs (3 577 logements locatifs neufs et 352 en accession sociale).

C'est la généralisation de la combinaison des aides budgétaires (LBU) et fiscales de l'État qui a permis à l'enveloppe LBU stable (96 M€ en 2011, y compris RH1 et FRAFU) cette augmentation, tout en privilégiant les logements locatifs très sociaux, dont les loyers plus faibles sont en meilleure adéquation avec les ressources des ménages.

Une attention particulière a été apportée au soutien de l'activité d'amélioration de l'habitat, avec le financement de 523 logements privés et de 243 logements locatifs sociaux dans le cadre des projets de rénovation urbaine.

L'un des défis majeurs de La Réunion est de répondre aux besoins importants en matière de logement social dus à la forte croissance démographique de l'île ; la DEAL œuvre au financement des logements sociaux en créant les conditions favorables à un aménagement durable.

En cette période de crise économique, le logement social représente plus de 25% de l'activité du BTP. En 2011, 89 M€ de crédits de paiement ont été dépensés en faveur du logement social. Plus de 4 600 logements sociaux ont été mis en chantier, auxquels s'ajoutent près de 1 000 opérations d'amélioration ou de réhabilitation.

LA SIGNATURE DE CONVENTIONS D'UTILITÉ SOCIALE

Fin juin 2011, conformément à la loi de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion du 25 mars 2009, chaque bailleur social a signé avec l'État une convention d'utilité sociale (CUS).

Ces conventions conclues pour 6 ans déclinent, au travers d'un « projet d'entreprise » partagé avec l'État et tenant compte des objectifs de politique nationale du logement, la manière dont chaque opérateur de logement social assurera sa mission d'intérêt général. Ces conventions feront l'objet d'évaluations périodiques tous les deux ans.

LA RÉFORME DE LA DEMANDE LOCATIVE SOCIALE

Depuis le 28 mars 2011, le dispositif « demande unique » est entièrement opérationnel et permet à chaque demandeur de logement social d'être connu des 7 opérateurs locaux en déposant un dossier unique.

UNE APPROCHE GLOBALE DE L'HABITAT INDIGNE DANS LE CADRE DU PÔLE DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Suite au rapport de Serge Letchimy relatif à l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer, le Préfet de La Réunion a installé le 17 juin 2011 le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne, qui vise à structurer l'organisation du travail entre les services de l'État locaux et les partenaires impliqués dans cette politique prioritaire.

Le travail de ce pôle s'articule autour de trois comités techniques :

- Actions coercitives, piloté par l'ARS-OI,
- Actions incitatives et aménagement, piloté par la DEAL : connaissance des dispositifs d'intervention des différents partenaires, observation et repérage, auto-amélioration encadrée, mise en œuvre de la loi Letchimy du 23 juin 2011...
- Travail social, piloté par la DJSCS.

L'action de la DEAL en matière de lutte contre l'habitat indigne se fonde en outre sur l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de plans communaux (ou intercommunaux) de lutte contre l'habitat indigne. Le Territoire de la Côte Ouest est le plus avancé en la matière, puisqu'un PILHI couvrant les 5



communes de l'Ouest a été adopté en 2011. La mise en œuvre de ce plan se fera sous le pilotage d'une équipe d'animation au sein du TCO, en étroite articulation avec les services des communes concernées.

LE FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT

La réponse aux besoins importants de logements sociaux nécessite la mise à disposition de foncier aménagé à des coûts maîtrisés. L'État a poursuivi son soutien à l'aménagement à vocation sociale en subventionnant à hauteur de 13,74 M€ (8,01 M€ de LBU et 5,73 M€ au titre du Contrat de Projet État - Région) des opérations de viabilisation de terrains qui permettront à terme la construction de 639 logements aidés.



LA RÉNOVATION URBAINE

Les projets de rénovation urbaine des quartiers, en partenariat avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, se poursuivent dans les 5 communes concernées (S'-Denis, Le Port, S'-Pierre, S'-André et S'-Benoît). Trois projets ont fait l'objet d'un avenant national prorogeant la durée de la convention d'une année à fin 2013 (S'-Pierre, S'-Denis et Le Port). S'-Benoît est arrivé au terme des 5 années de la convention et fera l'objet d'un avenant de sortie. Ces projets mobilisent un investissement total de 517 M€, dont 79 M€ d'aides de l'ANRU pour les opérations d'aménagement, d'équipements publics, de résidentialisation de logements sociaux, et 84 M€ de subventions LBU pour la construction de logements sociaux ou leur réhabilitation. Les taux d'engagement et de paiement sont respectivement de 47% et 43%.

LA POURSUITE DES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES ÉCOQUARTIERS

Avec l'appui du collège technique « quartiers durables réunionnais », la DEAL a accompagné les porteurs de projets exemplaires dans leur candidature à l'appel à projets national Ecoquartiers 2011. L'opération de rénovation urbaine « Ravine Blanche » à S'-Pierre a obtenu le prix Ecoquartier décerné par le ministère de l'Écologie.

ETRE PRÉSENT SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA RÉUNION

Les antennes assurent sur leur territoire, à savoir l'arrondissement, les missions de la DEAL avec une proximité toute particulière.

L'ANTENNE NORD, EN QUELQUES CHIFFRES

En matière d'habitat et de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI)

En 2011, 1650 logements aidés, dont :
1460 logements neufs engagés (LLS, LLTS, PLS, maison relais, LES)
190 logements rénovés (amélioration de l'habitat, acquisition-amélioration de l'habitat, réhabilitation)
31 M € engagés
14 M € mandatés

En 2011, 15 opérations de RHI en cours
0,12 M € engagés
1,65 M € mandatés

En matière d'appui territorial

Aménagement et risques

Documents de Planification, plans de préventions des risques,
Schéma d'aménagement régional approuvé en 2011,
Schéma de cohérence territoriale de la C1NOR en cours d'élaboration,
3 plans locaux d'urbanisme en révision,

3 plan de prévention des risques en révision ; la révision du PPR de Saint-Denis serait approuvée courant 2012.

Aménagements en cours

Saint-Denis : ANRU Camélias, Pôle Océan, Coeur Vert, Parc aquatique, ZAC Domenjod, SWAC, Entrée Nord-Ouest,
Sainte-Marie : Beauséjour, Extension du port,
Sainte-Suzanne : Quartier Français, Entrée de ville.

DPF/DPM/DPE

Domaine public fluvial composé de 57 ravines, et domaine privé de l'État de 95 ravines,
En 2011, 29 tournées de surveillances, 20 autorisations ont été délivrées (14 autorisations temporaires de prélèvements, 7 autorisations d'occupations temporaires, 1 convention d'occupation précaire.

Contentieux pénal

En 2011, 16 procès-verbal d'infractions

Sécurité / Accessibilité

En 2011, 158 dossiers traités et 11 réunions de la commission de sécurité.

DPF/DPM/DPE

Domaine public fluvial (DPF) composé de 39 ravines et l'étang de Saint-Paul. Le Domaine Privé de l'État contient pour sa part un nombre important de ravines (plus d'une centaine).

En 2011, une tournée hebdomadaire en moyenne a été effectuée pour visite de contrôle et de surveillance et 6 autorisations d'occupation temporaire du DPF ont été délivrées et 4 sur le DPE. L'ouverture du cordon littoral de l'Etang de Saint-Paul a été autorisée 15 fois.

Contentieux pénal

En 2011, 97 procès-verbaux d'infractions en matière d'urbanisme ont été dressés et 117 avis techniques proposés.

Sécurité / Accessibilité

En 2011, 204 dossiers examinés, 119 visites d'Etablissements Recevant du Public et 13 réunions de la commission accessibilité et sécurité incendie.

L'ANTENNE EST, EN QUELQUES CHIFFRES

En matière d'habitat et de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI)

En 2011, 1045 logements aidés, dont :
885 logements neufs engagés (LLS, LLTS, PLS, LES)
160 logements rénovés (amélioration de l'habitat, acquisition-amélioration de l'habitat, réhabilitation)
15,1 M € engagés
21,1 M € mandatés

En 2011, 19 opérations de RHI en cours
0,06 M € engagés
1,10 M € mandatés

En matière d'appui territorial

Contrôles de distribution énergie électrique (articles 49 et 50)

149 dossiers traités dont 24 autorisation au titre de l'article 50.

DPF/DPM/DPE

Domaine public fluvial composé de 71 ravines et 5 étangs.

En 2011, 3 tournées mensuelles en moyenne ont été effectuées pour visite de contrôle et de surveillance et 20 autorisations ont été délivrées (2 autorisations temporaires de prélèvements et 18 autorisations d'occupations temporaires).

Contentieux pénal

En 2011, 19 procès-verbaux d'infractions en matière d'urbanisme ont été dressés.

Service fait

En 2011, 193 dossiers ont fait l'objet de contrôles pour la cellule habitat.

Sécurité / Accessibilité

En 2011, 139 dossiers traités et 10 réunions de la commission d'accessibilité.

L'ANTENNE SUD, EN QUELQUES CHIFFRES

En matière d'habitat, de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) et de FRAFU

En 2011, 1041 logements sociaux financés soit 22% des logements aidés sur le département, dont :
752 logements neufs (LLS/LLTS, PLS, LES) pour 14,96 M€ engagés

289 logements rénovés (amélioration de l'habitat, acquisition-amélioration, réhabilitation) pour 6,11 M€ engagés

193 logements (neufs + réhabilitation) financés dans le périmètre de l'ANRU Ravine Blanche
24,97 M€ mandatés soit 32% des CP

En 2011, 9 opérations RHI et 3 études en cours
0,36 M€ engagés (dont le financement de l'étude PCLHI de Petite-Ile) contre 0,10 M€ en 2010
2,20 M€ mandatés dont 4 M€ en 2010

FRAFU : 16 avis d'opportunité réalisés sur dossiers et 9,21 M€ ont été financés au titre du FRAFU primaire et à vocation sociale.

En matière d'appui territorial

DPF/DPM/DPE

Domaine public fluvial composé de 109 ravines et 1 étang.
En 2011, 6 tournées mensuelles en moyenne ont été effectuées pour visite de contrôle et de surveillance (soit 70 en 2011) et 131 autorisations ont été délivrées (53 autorisations temporaires de prélèvements et 78 autorisations d'occupations temporaires).

Contentieux pénal

En 2011, 45 procès-verbaux d'infractions en matière d'urbanisme ont été dressés et 65 projets d'avis technique au Procureur ont été proposés au SADEC (dont 20 propositions de classement sans suite).
19 tournées CPU ont été réalisées en 2011.
Par ailleurs, l'Antenne a représenté la DEAL à deux audiences du TGI de Saint-Pierre.

Sécurité / Accessibilité

En 2011, 293 dossiers examinés (sécurité et accessibilité), et 21 réunions de la commission d'accessibilité et sécurité incendie ; 182 visites d'ERP réalisées.



PILOTER, COORDONNER, CONTRIBUER

CONSTRUCTION ET IMMOBILIER DE L'ÉTAT

La DEAL soutient la Préfecture et France Domaine pour la gestion du patrimoine de l'État. A ce titre, l'ensemble de l'activité 2011 de l'unité Appui Immobilier de l'État du Service Aménagement Durable Energie Climat (SADEC) s'est concentrée sur les missions suivantes :

- Finalisation des audits « bâtimentaires » relatifs au gros entretien, à l'énergie et à l'accessibilité de plus de 200 bâtiments représentant environ 350 000 m² de SHON.
- Définition de la stratégie immobilière de l'État et élaboration du SPSI Réunion, validé le 14 décembre 2011.
- Définition du Projet Immobilier de la Réforme de l'Administration Territoriale de l'État dans le cadre de la Réforme de l'Administration Territoriale de l'État (RéATE).

En 2011, la DEAL a également assisté le préfet pour la valorisation du patrimoine de l'État en veillant à sa bonne gestion et à son bon entretien. Elle a continué à assurer des missions de conduite d'opération en priorisant les opérations RéATE. Il convient de souligner le travail de la DEAL sur les opérations suivantes ; maison du parc national à la

Les missions de la DEAL sont particulièrement larges et vont bien au delà du simple champ du développement durable. On peut noter le développement d'un certain nombre de missions au cours de l'année 2011 relevant tour à tour de la coordination de l'action des services de l'État, du pilotage ou encore de l'assistance.

Plaine des Palmistes, le siège de la DAF à Saint-Denis, observatoire de l'atmosphère au Maïdo Saint-Paul, futur siège de la DEAL/DIECCTE, réhabilitation de la DACOI, finalisation du radar hydrométéorologique de la Plaine des Cafres, etc. Enfin, la DEAL a assuré le portage des politiques publiques visant à améliorer la qualité des bâtiments. Pour promouvoir la qualité dans les établissements recevant du public, le SADEC participe très activement aux commissions de sécurité et d'accessibilité qui encadrent leur création. Depuis février 2011, le service s'est investi dans le contrôle du respect des règles de construction dans les logements neufs. Ces contrôles, qui ont porté sur 11 opérations en 2011, aident à sensibiliser les professionnels, notamment sur les nouvelles exigences réglementaires, comme celles de la Réglementation Thermique Acoustique et Aération spécifique aux DOM.

COORDINATION DES POLICES, APPUI JURIDIQUE, AGRICULTURE ET SANTÉ ENVIRONNEMENT

La DEAL intervient dans des champs particulièrement variés :

- Au titre du contentieux, la mission CPAJASE rattachée à la direction de la DEAL, a contribué à la mise en œuvre du protocole de mesure alternative MAPIE aux infractions et délits mineurs à l'environnement, en relation avec les parquets judiciaires.
- Au titre de l'agriculture, la mission a participé aux réunions du CROS (ECOPHYTO 2018), GRPPN, CDOA et à d'autres réunions importantes concernant à la fois l'agriculture et la DEAL.

Radar hydrométéorologique de la Plaine des Cafres



- Au titre de la santé environnementale, la DEAL en tant que co-pilote, a pu mener à bien l'élaboration du Plan Régional Santé Environnement n°2, lancée en mars 2011. Le plan sera officialisé début 2012 par le préfet. Présence également dans les instances de l'Agence Régionale Santé de l'Océan Indien (Commission Prévention, CCPP, CSAR, GIP-LAV).
- Enfin, au titre de la prospective, la mission CPAJASE a contribué au nom de la DEAL à la rédaction du Livre Bleu Sud Océan Indien sorti en décembre 2011 et a préparé avec GERRI le colloque « Energies marines » renouvelables du 08 décembre 2011.

COOPÉRATION DANS LA ZONE OCÉAN INDIEN

En 2011, mis à part son investissement dans le cadre du projet « Appui au Développement et à l'Aménagement du Territoire de Tamatave » (projet de coopération décentralisé mené par la commune du Port, avec les concours de TCO et de la DEAL), l'activité de coopération internationale de la DEAL s'est essentiellement focalisée sur les thématiques mer et littoral :

- Dans le cadre de la convention de Nairobi « pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et côtier de la région de l'océan Indien occidental » (convention amendée, 2010) qui intéresse 10 états parties - Afrique du Sud, Comores, France (Réunion), Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Tanzanie, Seychelles, Somalie - et de ses protocoles. Le responsable de la mission Coopération internationale de la DEAL participe - aux côtés d'un délégué du Ministère de l'Écologie (DGALN) - au

groupe de travail ad hoc pour la rédaction d'un protocole (adossé à la convention de Nairobi) sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières qui s'est réuni à 4 reprises en 2011 - Mahé-Seychelles (14-16 février), Balaclava-Maurice (11-15 avril), Dar-es-Salaam-Tanzanie (1-3 août), Maputo-Mozambique (5-8 décembre) ; le projet a bien avancé et devrait être finalisé en 2012 pour une négociation puis son adoption par les plénipotentiaires des états-parties prévues début 2013.

- Dans le cadre de projets mer / littoral de la Commission de l'Océan Indien (COI). Le responsable de la mission Coopération internationale de la DEAL est point focal du projet ISLANDS (petits états insulaires en développement) auquel la DEAL participe activement, notamment en mettant à disposition des référents techniques sur chacun des 4 volets du projet, à savoir : récifs coralliens, adaptation au changement climatique, développement durable et catastrophes naturelles et risques.

EDUCATION ROUTIÈRE

L'activité de la cellule éducation routière a enregistré une activité 2011 à un niveau soutenu, équivalent à 2010. La mise en œuvre de la réforme du permis de conduire s'est poursuivie par la formation des inspecteurs aux nouvelles modalités d'évaluation de l'épreuve pratique B. Le travail de fond engagé sur l'amélioration des conditions d'accueil des candidats et des inspecteurs s'est achevé en 2011 par la réalisation des locaux du centre pratique à St-Paul grâce aux efforts consentis par la mairie qui a mis à disposition le terrain nécessaire. L'année 2011 a vu se concrétiser

la création de la CER Mayotte, premier pas vers l'autonomisation du fonctionnement de cette activité sur Mayotte par rapport à La Réunion.

CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'actualité nationale en matière de sécurité routière a conduit à une activité soutenue du service pour répondre aux sollicitations du sous préfet, chef de projet sécurité routière. Le service a ainsi piloté l'élaboration du rapport qui a amené le préfet à remplacer le dispositif routes bleues bien connu des réunionnais par le dispositif plus réactif de contrôles ciblés coordonnés. Le service a mis en œuvre le PDASR (Plan Départementale Actions Sécurité Routière) et les 145 actions locales. Le réseau des intervenants départementaux sécurité routière a été sollicité pour ses actions dans le cadre de procédures réactualisées comprenant une évaluation et un retour d'expérience.

TRANSPORT ROUTIER

L'unité transports routiers a atteint les objectifs fixés nationalement pour les contrôles sur route, contribuant ainsi à l'application des dispositions réglementaires en matière de transports routiers. Son actualité 2011 a été marquée notamment par l'adoption du paquet routier.



FAIRE CONNAÎTRE SON ACTION



CHARTRE BALEINE
JUN À OCTOBRE 2011



JOURNÉE DE LA MER
JUN 2011



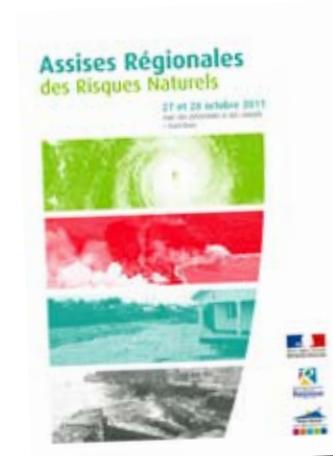
SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
AVRIL 2011



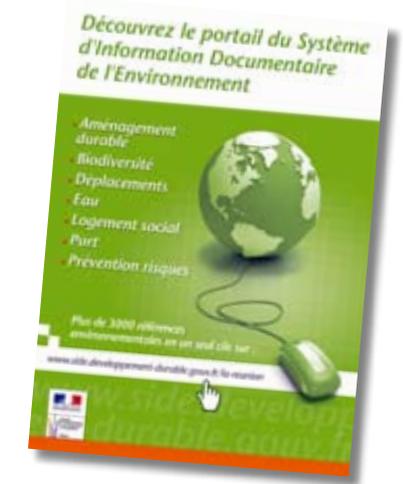
EXPOSITION NATIONALE SUR L'ANNÉE DE L'OUTRE MER



ASSISES RÉGIONALES DES RISQUES NATURELS
OCTOBRE 2011



INFORMATION DU PUBLIC SUR LE SIDE



ICRI
DÉCEMBRE 2011



ÉVÉNEMENTS ET COMMUNICATION

Architecte conseil
Isabelle MANESCAU

Paysagiste conseil
Vincent TRICAUD

Direction
Tél. 02 62 40 24 01
Fax 02 62 40 24 15

Daniel FAUVRE
Directeur
02 62 40 26 90

Daniel COURTIN
Directeur adjoint,
coordination littorale
et territoriale, chef du pôle
aménagement habitat
02 62 40 26 10

Michel MONCLAR
Directeur adjoint, DMZ,
responsable gestion de crise,
chef du pôle risques
02 62 40 26 05

Mission Communication
Stéphane GEAUFREAU
02 62 40 26 24

Mission Coopération internationale Océan Indien et
coordination littorale, marine et territoriale
Michel ESPALLARGAS
02 62 40 26 06

Mission Coordination des polices, appui juridique,
agriculture, santé-environnement
Conseiller du directeur
Jean-Noël GARNIER
02 62 40 26 20

Mission Pilotage des BOP et Performance
Laurence BEAUVAL
02 62 40 27 54

Mission Qualité
Loïc LAHAYE
02 62 40 28 30

Pôle aménagement habitat

Service Aménagement
Durable Energie Climat
Tél. 02 62 40 26 51
Fax 02 62 40 27 02

Chef de service
Laurent CONDOMINES
02 62 40 26 50

Adjoint
Christian PRETOT
02 62 40 29 30

Unité Aménagement Planification
Ève ROY
02 62 40 28 02

Unité Appui Immobilier de l'Etat
René MULLER
02 62 40 28 82

Unité Climat-Energie
Mission climat :
Nabile BEN LAGHA
02 62 40 27 22

Mission énergie :
Samuel LASLANDES
02 62 40 27 21

Unité Constructions Publiques
Philippe LEPROUT (Intérim)
02 62 40 28 39

Unité Déplacements
Catherine CHARRITAT
02 62 40 26 18

Unité Droit des Sols
Fédéric NOË
02 62 40 26 60

Unité Littoral Paysages et Sites
Karine LOMBARD
02 62 40 27 52

Unité Qualité de la Construction
Fanny CHANTRELLE
02 62 40 28 08

Service Habitat
Logement Social
Tél. 02 62 40 28 01
Fax 02 62 40 28 29

Chef de service
Christophe HUSS
02 62 40 28 00

Bureau Administratif et Financier
Patricia OMEZ
02 62 40 26 95

Unité ANRU
Francis EHRHART
02 62 40 29 56

**Unité Politique et Planification
de l'Habitat**
Jaime DE ALMEDA
02 62 40 28 28

**Unité Programmation et
Financement de l'Aménagement**
Christelle LE ROY
02 62 40 28 22

**Unité Programmation et
Financement du Logement**
Audrey BESNARD
02 62 40 29 10

**Unité Qualité Architecturale
et Urbaine**
Michèle ANDRIANARISON
02 62 40 28 46

Service Connaissance
Évaluation, Développement durable
Tél. 02 62 40 26 71
Fax 02 62 40 26 52

Chef de service
Estelle GODART
02 62 40 26 70

Adjointe
Maryline CAILLEUX (Chef du SCED
par intérim)
02 62 94 76 49

Unité Autorité Environnementale
Charge de mission « Évaluation
environnementale des projets et
plans / programmes thématiques » :
Olivier BIELEN
02 62 94 76 45

Charge de mission « Évaluation
environnementale des projets et
plans / programmes urbanisme » :
Caroline WOLF
02 62 94 78 19

**Unité Connaissance – Système
d'Information**
Marie-Aurore ADROVER-
MALNOURY
02 62 40 26 77

Unité Economie - Statistiques
Jean-Luc ROUSSELOT
02 62 40 26 44

Unité Europe
Gaëtan MAGRE
02 62 40 26 92

**Unité Grenelle et démarches
Développement durable**
Maryline CAILLEUX
02 62 94 76 49

Service Eau et Biodiversité
Tél. 02 62 94 72 50
Fax 02 62 94 72 55

Chef de service
Auréli MESTRES
02 62 94 72 56

Adjoint(e)
X
02 62 94 76 46

**Unité Biodiversité marine
et terrestre**
Laurence PROVOT
02 62 94 76 46

**Unité Police de l'Eau et du
Domaine Public Fluvial**
Denys LEPETIT
02 62 94 72 58

**Unité Politique de l'Eau
et des milieux aquatiques**
Sonia BENNEVAUD
02 62 94 72 47

Secrétariat Général
Tél. 02 62 40 27 01
Fax 02 62 40 27 15

Secrétaire Général
Yvan LEFEUVRE
02 62 40 27 00

Secrétaire Général adjointe
Michèle GUILLAUME
02 62 40 26 75

Assistante sociale
Synda GRONDIN
02 62 40 27 70

Chargé de mission transversale
Patrick VEILLEROT
06 92 95 33 67

**Mission Gestion Prévisionnelle
des Emplois, des Effectifs et des
Compétences et Qualité
(GPECCQ)**
Hervé TILLY
02 62 40 27 20

Unité Gestion des Patrimoines
Johny AVIONE
02 62 40 27 80

**Unité Opérationnelle de gestion
du BOP 217**
Armande BODINO
02 62 40 29 92

Unité Personnel
Dorothee DEMONT
02 62 40 27 10

**Unité Sociale Formation Effectifs
et Recrutements**
X
02 62 40 27 12

**Unité Télécommunication,
Informatique et Logistique**
Thierry MORALES
02 62 40 27 32

Service Port Réunion
Tél. 02 62 42 91 91
Fax 02 62 42 04 02

Chef de service
Yves SIMON
02 62 42 91 51

Bureau Administratif
Marie-Hélène PANZANI
02 62 42 91 53

Capitainerie
Dominique BRICHE
02 62 71 14 71

Subdivision Entretien et Dragage
Pierre PIOVANO
02 62 42 60 21

**Subdivision Etudes et Travaux
Maritimes**
Daniel DUVAUT
02 62 42 91 81

**Subdivision Exploitation et
Gestion**
Pierre BENOIT
02 62 42 91 71

Pôle risques

Service Prévention des Risques
et Environnement Industriels
Tél. 02 62 92 41 10
Fax 02 62 29 37 31

Chef de service
Michel MASSON
02 62 92 41 19

Bureau Administratif et Financier
Jacques BARBIER
02 62 92 41 50

Unité Déchets, Air, Santé
Jesse FOURCHE
02 62 92 41 51

Unité Eau, Sol, Sous-Sol
Arnaud SICCARDI
02 62 92 41 17

**Unité Sécurité et Risques
Accidentels**
Bernard DESOUTTER
02 62 92 41 21

Service Prévention des Risques
Naturels et Routiers
Tél. 02 62 40 28 51
Fax 02 62 40 28 88

Chef de service
Paul FERRAND
02 62 40 28 50

**Adjoint, mission circulation,
sécurité défense**
Jérôme PEYRUS
02 62 40 29 50

Cellule Veille Hydrologique
Isabelle ROCHET
02 62 40 26 80

**Unité Coordination de la Politique
des Risques Naturels**
Emmanuel HARDOUIN
02 62 40 29 46

**Unité Ouvrages Hydrauliques
et Appui Technique**
Johi CADUDAL-GUGUIN
02 62 40 26 83

**Unité Prévention des Risques
Naturels**
Thierry BONNAVEIRA
02 62 40 28 49

Cellule Education Routière
Alexandre SANGLA
02 62 40 27 41

Unité Transports Routiers
Daniel CHANE-TANE
02 62 40 28 90

Unité Sécurité Routière
Gilbert RICQUEBOURG
02 62 40 28 78

Antennes Territoriales

ANTENNE EST
66, rue Amiral Bouvet
97470 SAINT-BENOIT

Responsable d'antenne
Michel HOAREAU

Tél. 02 62 40 25 57 - Fax 02 62 40 25 80

ANTENNE OUEST
2, quai Gilbert
97460 SAINT-PAUL

Responsable d'antenne
Damien ASSADET

Tél. 02 62 40 25 30 - Fax 02 62 40 25 29

ANTENNE NORD
43, rue Léopold Rambaud
97490 SAINTE-CLOTILDE

Responsable d'antenne
Catherine CONSTANS

Tél. 02 62 40 25 81 - Fax 02 62 40 25 96

ANTENNE SUD
7, chemin de la Balance – Ravine Blanche
97410 SAINT-PIERRE

Responsable d'antenne
Radji ARAYE

Tél. 02 62 40 25 00 - Fax 02 62 40 25 25

En plus de son site traditionnel

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

la DEAL met à votre disposition un certain nombre de sites thématiques où vous trouverez de nombreuses informations utiles

LE SITE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA RÉUNION

www.sdd.re



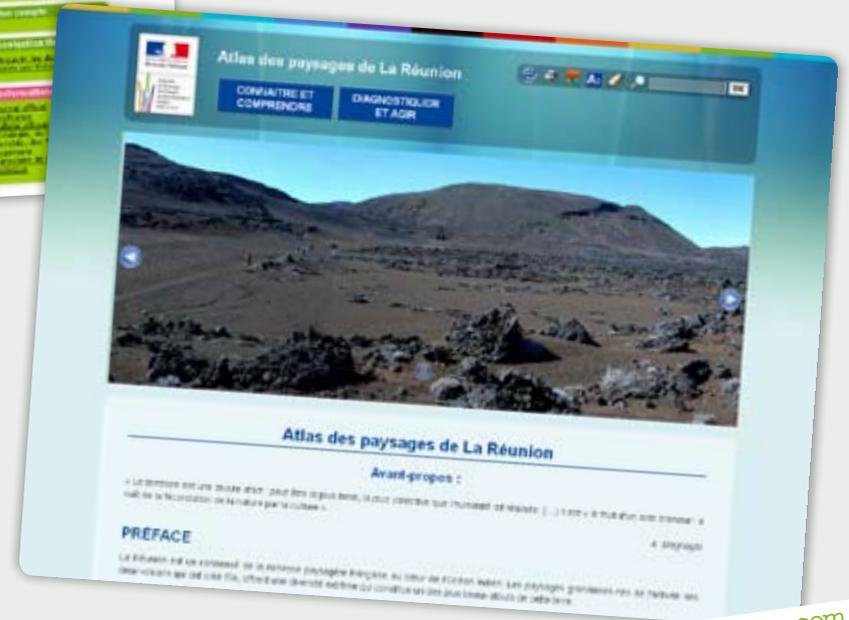
LE PORTAL DU SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT

www.side.developpement-durable.gouv.fr



L'ATLAS DES PAYSAGES DE LA RÉUNION

la-reunion.atlasdespaysages.com



LES RISQUES NATURELS À LA RÉUNION

www.risquesnaturels.re



www.quartiersdurables.re



LES QUARTIERS DURABLES



Siège DEAL

2 rue Juliette Dodu
97706 Saint-Denis messag cedex 9

Tél. 0262 40 26 26

Fax. 0262 40 27 27

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

